

# AGLEAU

Alerte Générale sur l'EAU



## Une eau moins calcaire pour les usagers de Cergy-Pontoise, c'est possible.

Environ 95% de l'eau distribuée sur l'agglomération de Cergy-Pontoise est une eau dure ou très dure (TH : titre hydrotimétrique, exprimé en degrés français °f supérieur à 30), c'est-à-dire très chargée en sels de calcium et de magnésium. C'est ce bicarbonate de calcium présent dans l'eau qui se transforme en calcaire appelé aussi tartre.

Le calcaire se dépose sur les résistances des appareils électriques tels que bouilloire, chauffe-eau, lave-linge, lave-vaisselle... augmentant leur consommation électrique, nuisant à leur qualité de fonctionnement et à leur durée de vie.

L'efficacité des produits d'entretien diminue avec la dureté de l'eau. Il faut donc en utiliser plus, ce qui augmente les coûts et les rejets polluants.

Pour l'utilisateur, différentes études indiquent un coût induit du calcaire de 150 à 200 € par an.

Enfin, chez certaines personnes, cette dureté de l'eau provoque des démangeaisons et irritations de la peau.

L'installation d'un adoucisseur individuel permet de diminuer la dureté de l'eau mais cette solution est onéreuse et entraîne des rejets de sels importants. Elle comporte également des dangers en cas de mauvais réglage entraînant une dégradation de la qualité sanitaire de l'eau.

### La cause du calcaire dans l'eau de Cergy-Pontoise

Jusqu'au printemps 2011, 45% de l'eau distribuée sur Cergy-Pontoise provenait de l'usine de Méry dont le TH est de 17 °f (eau douce). En 2015, ce pourcentage est descendu à 13% tandis que la part de l'eau en provenance de l'usine de Saint-Martin-

La-Garenne, avec un TH de 35 °f (eau dure), passait de 25% à 57%. Le reste de l'approvisionnement provient des ressources propres à l'agglomération dont le TH est compris entre 30 et 50 °f.

L'eau de Saint-Martin-la-Garenne coûte 0,1719 € HT de moins par m<sup>3</sup> que l'eau de Méry. À la suite de la signature du contrat avec Veolia en 2009, c'est cette baisse de prix moyen de la part eau qui a été revendiquée par les élus de la CACP mais sans mettre en parallèle une dégradation de la qualité du fait d'une eau beaucoup plus « calcaire » et donc, au final, plus coûteuse pour l'utilisateur.

### Revenir à une eau moins dure

AGLEAU a évalué le coût d'un retour à un approvisionnement massif en provenance de l'usine de Méry-sur-Oise.

En 2015, 7 138 039 m<sup>3</sup> d'eau ont été achetés par CYO, filiale de Veolia, à l'usine de Saint-Martin-La-Garenne. Pour un volume égal acheté à l'usine de Méry, la majoration serait de 1 227 000 €.

Deux ressources propres de l'agglomération, les puits Cergy 1 et Cergy 3, délivrent une eau extrêmement dure avec un TH de 50 °f. Nous proposons également d'étudier l'abandon de ces deux puits représentant 7% du volume total introduit et de les remplacer par l'eau de Méry. Le coût supplémentaire serait d'environ 386 000 €.

Au total, ces propositions entraîneraient une hausse de 0,15 € HT du prix moyen du m<sup>3</sup> acheté par CYO. Reportée intégralement sur nos factures d'eau la majoration serait de 23 € TTC par an pour les 150 m<sup>3</sup> de consommation moyenne annuelle d'une famille de 4 personnes.

## Prendre sur les bénéfices de CYO

Prenant le prétexte de cette hausse du prix de l'eau pour l'usager dans l'hypothèse d'un retour à l'usine de Méry, les élus de la CACP ont rejeté cette solution en juin 2015, sans concertation et sans indiquer de combien serait cette hausse.

Pour AGLEAU, cette augmentation ne devrait pas être supportée intégralement par les 37 500 abonnés.

En effet, au vu du bénéfice de 1 380 000 € avant impôt réalisé par la société CYO en 2015, il existe une marge de manœuvre permettant d'abaisser ce surcoût pour l'usager.

Source : rapport annuel du délégataire page 102

<http://fr.calameo.com/read/000758763f22cb0531b4a>

Cette baisse des bénéfices de CYO, combinée avec le rendement amélioré du réseau de distribution année après année (*élimination des fuites*) et, côté usager, avec une vigilance accrue sur la consommation, devrait abaisser ce supplément autour de **12 € annuels pour une famille de 4 personnes**.

Il serait donc largement compensé par les économies résultant de la diminution du calcaire dont le coût est estimé entre 150 et 200 € par an.



## Groupe de travail Associations d'usagers / Elus

En septembre 2016, les associations d'usagers siégeant à la Commission Consultative des Services Publics Locaux sont une nouvelle fois intervenues sur la dureté de l'eau en demandant la mise en œuvre de solutions. Il a été décidé la création d'un groupe de travail composé de représentants des associations et d'élus. AGLEAU y participera activement et défendra les propositions décrites ci-dessus.

Retrouvez notre dossier complet sur la dureté de l'eau sur le site <http://agleau.fr> et n'hésitez pas à donner votre avis en nous adressant un courriel à

[contact@agleau.fr](mailto:contact@agleau.fr)

### Informez-vous, soutenez-nous, adhérez à AGLEAU

Notre association agit pour des services publics locaux de qualité et efficaces. Pour nous, l'eau n'est pas une marchandise mais un **bien commun** et c'est pourquoi nous défendons le retour en **régie publique** de sa gestion.

L'Assemblée Générale annuelle d'AGLEAU se tiendra le

**mardi 7 mars 2017 à 20h30 à la Maison de Quartier des Toulouses de Cergy**

## BULLETIN d'ADHÉSION à l'Association AGLEAU – ANNÉE 2017

NOM : ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

COURRIEL : .....

COTISATION : 10 euros      DON : .....

À retourner avec chèque établi à l'ordre d'AGLEAU au **34, rue Claude Bénard 95610 ERAGNY-sur-Oise**  
Publication au Journal Officiel le 23-01-2010 sous le n°20100004 – Identification RNA : W953002130